PROCÈS-VERBAL

DES

HONNEURS FUNEBRES

RENDUS A LA MÉMOIRE

DE LOUIS CHÉNIER,

PAR

L'Assemblée générale de la Section de Brutus; le 8 Prairéal, an troisième de la République Française.

A PARIS;

De l'Imprimerie de Franklin, rue du Sentier, n°. 30.


THE NEWBERRY LIBRARY
NL
CHICAGO

PROCÈS-VERBAL
DES
HONNEURS FUNEBRES
RENDUS A LA MÉMOIRE
DE LOUIS CHÉNIER,
PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA SECTION DE BRUTUS.

Le 7 prairéal l'Assemblée générale étant informée que LOUIS CHÉNIER, Citoyen de la Section, était décédé dans la nuit, un Membre a demandé la parole pour qu'une pompe funèbre signalât les regrets qu'excitait dans l'ame de tous les bons citoyens la perte d'un homme aussi recommandable par son patriotisme que par ses vertus. Cette proposition a été vivement et douloureusement

accueillie, et de suite l'Assemblée générale a choisi le citoyen *Vigée* pour prononcer le panégyrique de LOUIS CHÉNIER, et nommé des commissaires pour diriger la cérémonie funèbre.

En conséquence de ces délibérations, le 8 prairéal les Citoyens de la Section se sont réunis dans le lieu des séances, orné de tous les attributs convenables à la fête civique et lugubre qu'on allait célébrer. Les Citoyens *Vauchelet*, *Moreau*, *Poulletier* et *Richomme*, commissaires chargés de la direction de la cérémonie, ont annoncé qu'ils avaient fait décorer la porte de la maison de LOUIS CHÉNIER, et que son corps était exposé sous une draperie fond bleu, parsemé d'étoiles d'argent, en signe d'immortalité.

Le président a lu une lettre du général *Baraguey d'Hilliers*, qui annonçait que d'après le vœu de la section, et sur les ordres des Représentans du peuple chargés de la direction de la force armée, il envoyait un piquet de cavalerie et un détachement d'infanterie, commandés par le général *Liébaut*, pour assister aux funérailles de LOUIS CHÉNIER.

On annonce bientôt que ces braves guerriers sont à la porte du lieu des séances : une dépu-

tation est nommée pour les inviter à déposer leurs armes en faisceaux, et à se réunir dans le sein de l'Assemblée. Ils sont introduits au milieu des plus vifs applaudissemens ; le général et les officiers reçoivent l'accolade fraternelle, et le président témoigne à tous, combien l'Assemblée se félicite de posséder de généreux militaires qui, après avoir défendu avec tant de courage les droits du peuple et la représentation nationale contre les efforts des factieux, dans ces dernières journées, viennent partager la douleur de leurs frères d'armes, et mêler leurs regrets à ceux dont les pénètre la mort d'un Citoyen vertueux.

Des détachemens armés des Sections de la Légion, desirant prendre part à la cérémonie, se présentent ; la salle ne peut les contenir, les tribunes leur sont ouvertes, et l'on n'entend plus qu'un seul cri : *exterminons le crime*, *honorons les vertus* !

Il est sept heures ; les Commissaires invitent l'Assemblée à se mettre en marche pour aller chercher le corps de LOUIS CHÉNIER. Le cortège se forme dans l'ordre suivant :

1°. Un détachement de cavalerie ;

2°. Un détachement de troupes de ligne ;

5°. Un détachement armé de la Section ;

4°. Un détachement des Sections de la Légion ;

5°. Une compagnie de canonniers ;

6°. Un Citoyen portant un étendard entouré de cyprès, avec cette inscription :

Pompe funèbre d'un Citoyen vertueux.

7°. L'Assemblée générale, formant une double haie ;

8°. Un groupe de tambours ;

9°. Un groupe de musiciens exécutant des airs lugubres ;

10°. Un groupe de femmes, vêtues en blanc, la tête ceinte d'un crêpe noir, et portant une branche de cyprès ;

11°. Un groupe de vieillards ;

12°. Le Comité Civil ;

13°. Le Comité de Bienfaisance ;

14°. Les Citoyens portant les flammes des Compagnies et le drapeau de la Section ;

15°. Les trois fils de LOUIS CHÉNIER, accompagnés des Président et Secrétaires de l'Assemblée générale ;

16°. L'État-Major du Bataillon ;

17°. Un détachement des Sections de la Légion ;

18°. Un détachement armé de la Section ;

19°. Un détachement de troupes de ligne ;

20°. Un piquet de cavalerie.

Le cortège étant arrivé à la porte de la maison de LOUIS CHÉNIER, le corps a été enlevé par quatre Citoyens, et placé entre les membres du Comité de Bienfaisance et la famille du décédé ; les coins de la draperie qui couvrait son cercueil étaient soutenus par deux membres de chacun des Comités, entourés des Porte-flammes des Compagnies.

De retour au lieu des séances, la musique a exécuté des airs relatifs à la cérémonie, et après que chaque Citoyen a pris place, le Citoyen *Vigée* s'est présenté à la tribune et a prononcé le Discours suivant :

CITOYENS,

« Il n'est plus le tems où le sceptre et la naissance suffisaient pour obtenir de l'adulation, des éloges funèbres, souvent contredits par le présent, et presque toujours démentis par la postérité ; où l'éloquence, entourée de tous ses prestiges, et jettant un voile sur le miroir que lui présentait la vérité, s'efforçait d'inspirer le regret en faveur de celui que la nature, distributrice aveugle de ses graces, avait placé sur un trône, ou intéressé au vain honneur d'en soutenir l'éclat. Ils ne sont plus, ces momens désastreux, où le crime usurpait les honneurs

de l'apothéose, et où la terreur glaçant tous les esprits, condamnait la vertu timide à en être l'immobile témoin. Le règne de la tyrannie est passé, le règne du crime est fini : ils ont perdu le droit de ravir nos hommages, nous avons recouvré celui de ne les accorder qu'au mérite, aux talens et aux vertus. A ces mots, je m'arrête : un souvenir douloureux pénètre mon ame; je suis plein du devoir pénible et cher que vous m'avez imposé; mon œil craint de rencontrer les vôtres, et de se ternir du nuage qui les couvre : il faut que je sois l'interprète de vos sentimens, et celui que j'éprouve enchaîne mes expressions; il faut que je vous entretienne d'un Citoyen vertueux que la mort nous enlève, et je crois l'entendre encore..... Illusion trop douce, pourquoi m'abandonner? Il n'est donc que trop vrai que nous avons perdu le mérite uni à la probité, le talent joint à la modestie, la vertu sans faste, la raison sans austérité, que LOUIS CHÉNIER n'est plus! J'entreprendrai de le suivre dans sa vie publique et privée; je ne dirai que ce qui est sçu de vous; je ne dirai que la vérité, et j'aurai fait son éloge.

« LOUIS CHÉNIER, avec toutes les qualités que vous lui avez connues, ne devait

pas s'attendre à être distingué par ceux qui, investis du pouvoir suprême, et l'exerçant au nom d'un seul, ne donnaient leur confiance qu'à la bassesse adulatrice; les places, qu'à l'ambition intriguante; la faculté d'être utile, qu'à l'incapacité présomptueuse. La France, dans cette foule d'agens envoyés auprès des puissances voisines ou éloignées, fut pourtant assez heureuse pour que ses intérêts fussent remis dans les mains d'un homme qui justifiait un bon choix par des talens reconnus, et une moralité sans reproche. LOUIS CHÉNIER fut successivement chargé des affaires de la cour de France à *Constantinople* et à *Maroc*. C'est dans ces contrées que se livrant à l'étude des hommes, observateur par goût, laborieux par nature, il assembla les matériaux qui devaient servir à la construction des monumens historiques qu'il nous a laissés. On a peu d'écrits de lui, mais tous honorent sa plume, et décèlent un homme instruit; ils lui ont assuré l'estime de ses contemporains, et le recommandent à celle des générations futures. C'est encore dans ces pays peuplés d'esclaves qu'il se fortifiait dans sa haine pour le despotisme et dans son amour pour la liberté, amour qu'il a si hautement professé lorsque le

peuple Français fut assez grand, assez fier, assez hardi pour ressaisir ses droits ; et sur les fondemens d'une monarchie chancelante, poser la colonne impérissable d'un gouvernement libre et indépendant.

« Les années pesaient déjà sur la tête de LOUIS CHÉNIER, lorsque la révolution française éclata ; on ne pouvait donc pas attendre de lui que dans la lutte terrible qui s'élevait entre les suppôts du despotisme et les amis de la liberté, il fût un de ces athlètes toujours prêts à combattre, recouvrant sans cesse des forces nouvelles et ne quittant l'arêne que pour s'y représenter avec un courage plus ardent et une audace plus marquée ; mais on avait besoin de ces hommes dont la prudence éclaire les délibérations d'une assemblée souvent tumultueuse et par fois irréfléchie, dont l'instruction et la probité dirigent les travaux de ceux que la confiance publique nomme à des fonctions particulières et délicates ; et c'est dans les assemblées politiques, c'est dans les comités qu'on l'a vu payer à la patrie le tribut de ses qualités rares, et toujours réunir en sa faveur les suffrages et l'estime des partis même les plus opposés. Il avait été l'un de ceux que le vœu libre de ses concitoyens avait choisi pour

former le premier Comité de Surveillance dont les lois autorisassent l'établissement ; et quoique dans le nombre de ses collègues il y en eût un sur-tout que votre sévérité a flétri depuis, et qui dès-lors fut tenté d'abuser d'une autorité qui embarrassait son ignorance et servait sa perversité, LOUIS CHÉNIER fut assez heureux pour qu'aucun des actes émanés d'un corp dont il était membre ne troublât la tranquillité d'un seul d'entre nous, n'attentât à sa liberté.

« Pourquoi faut-il qu'en vous rappelant cette époque, je sois obligé de vous rappeler encore les évènemens qui l'ont suivie ; qu'avec l'intention de ne vous entretenir que des vertus paisibles, je me trouve contraint de vous parler du crime audacieux et féroce ? L'histoire, en traçant le tableau de notre immortelle révolution, sentira le burin échapper de ses doigts, lorsqu'elle arrivera à ces momens de honte éternelle, où tout ce que la France avait d'hommes ineptes et profondément méchans s'empara de l'absolu pouvoir, et au nom de la liberté, ouvrit des bastilles, dressa des échafauds, emprisonna l'innocence, et couvrit le sol français de deuil et de sang humain. J'éprouve cet effroi, ce saisissement qui l'attendent,

lorsque je me reporte au moment où, commençant l'exécution de leurs projets barbares, les factieux, les anarchistes qui conspiraient dans notre sein arrachèrent des mains pures qui la retenaient, une autorité qu'ils voulaient envahir et partager avec leurs plus fougueux prosélites. La probité, le savoir, la modération, la justice, l'impartialité, étaient autant de titres d'exclusion dans le choix que ces brigands avaient préparé : LOUIS CHÉNIER eut donc l'honneur d'être rayé du nombre de ceux qui composaient le Comité de Surveillance.

« Ah! fermez-vous pour lui, Portes redoutables de l'antre du crime! Siéges affreux d'un tribunal d'iniquité, reculez à son approche! il est un azile que la Bienfaisance a choisi pour y faire distribuer ses secours à l'indigence; c'est-là que LOUIS CHÉNIER va trouver sa place; c'est-là que son ame bienveillante et pure va s'attendrir sur les malheureux; c'est-là que s'abandonnant aux doux élans de son cœur, il sera d'autant mieux qu'il n'aura que du bien à faire.

« Hommes avides de sang, bourreaux de mon pays, vous respecterez du moins ce vieillard vénérable, vous ne le troublerez pas dans l'exercice pénible et consolant d'un ministère de

bonté! Que dis-je? Epoux et père heureux, quatre fils sont l'honneur et le soutien de sa vieillesse ; il entend la renommée publier les succès littéraires de l'un d'eux; il jouit de l'estime qui s'est attachée déjà au nom d'un autre; il applaudit au courage que celui-ci a montré en émettant ses opinions politiques, au talent avec lequel il les a développées et soutenues : ce fils est dans ses bras.... des monstres l'en arrachent.... un échafaud s'apprête.... le sang de l'innocence a coulé!

Oh! de quelle plaie profonde ce coup inattendu a déchiré le cœur de ce père infortuné! n'espérons pas qu'il y survive longtems. Son amour pour son pays n'en sera point altéré; on le verra encore consacrer ses veilles et le reste de ses forces à ses concitoyens; il sera encore l'un des défenseurs de la liberté dans nos assemblées; il sera encore la main que la Bienfaisance tendra aux indigens; il sera encore l'un de ceux que la confiance particulière et publique appellera dans les comités : mais nous ne recueillerons bientôt plus le fruit de ses lumières et de ses travaux. Le trait de la mort l'atteint par dégrés; il a vu le triomphe de la liberté sur l'anarchie en révolte, et ses yeux sont fermés pour jamais.

« Que cette idée consolante et sublime d'une ame immortelle flatte délicieusement ma pensée ! qu'elle me devient précieuse en ce moment d'affliction et de deuil ! Non, sans doute, l'homme ne meurt pas tout entier : envain le tems a usé les ressorts de l'être périssable, l'essence divine qui l'animait échappe au néant ; l'Être Suprême la reçoit dans son sein, et du haut des cieux où elle s'élève en quittant sa dépouille mortelle, elle est sensible encore à tout ce qui se passe sur ce globe qu'elle était forcée d'habiter. Eh bien ! ô Toi que je ne puis définir, mais que j'ai besoin de concevoir ; Toi qui présidas aux actions d'un homme humain, honnête et bon, entends nos regrets, jouis de l'hommage que nous rendons à sa mémoire, jouis des larmes que son souvenir nous coûte ; les ombres de la mort nous le dérobent ; la tombe va dévorer ses restes inanimés, mais sa voix frappe encore nos oreilles ; mais ses traits se raniment à nos yeux ; mais il est au milieu de nous ; mais je le presse dans mes bras ; mais je vois sa paupière humide des pleurs qu'une perte irréparable lui arrache ; mais je mêle ma douleur à la sienne ; mais son nom est dans toutes les bouches, et ses actions vivent dans tous les cœurs. Et Vous, dont j'ai peut-

être trop faiblement rempli les intentions, Vous qui peut-être ne saviez pas que j'aimais trop l'homme que nous regrettons, pour que le récit imprévu de sa mort n'éteignît point en moi ce que la nature m'avait donné de moyens pour l'apprécier et honorer sa mémoire, jouissez aussi du grand exemple de justice que vous venez de donner ; applaudissez-vous de l'espoir que vous inspirez au citoyen vertueux, de recevoir sur son tombeau le prix que lui aura promis l'estime de ses concitoyens. Vous enfin, héritiers de son nom, vous qu'un devoir triste et pieux a réunis à nous dans cette cérémonie funèbre, ne craignez pas que nos sentimens pour celui qui vous fut si cher s'affaiblissent jamais; la reconnaissance aura toujours des larmes pour lui, l'estime lui conservera d'éternels regrets, et nos fils, en entrant dans cette enceinte, pénétrés d'admiration et de douleur, se diront : Là fut un homme vertueux ; là nos pères ont honoré sa cendre ; imitons celui qu'ils ont pleuré ; imitons ceux qui se crurent dignes de le juger d'avance comme il devait être jugé par la postérité ».

Ce Discours, prononcé avec autant d'éloquence que de sensibilité, a produit la plus

vive émotion sur l'ame de tous les assistans, et l'Assemblée toute entière en a demandé l'impression, l'envoi à la Convention Nationale, au Comité d'Instruction publique, à la famille de LOUIS CHÉNIER, aux 47 autres Sections, et à toutes les Autorités constituées.

Le Président a proposé ensuite que le nom de LOUIS CHÉNIER fût mentionné honorablement dans les fastes de la Section, et qu'au fond de la salle d'assemblée, au dessous du mot TALENTS, on gravât cette inscription :

LOUIS CHÉNIER,
Né à Montfort en 1723,
ECRIVAIN UTILE,
Bon Epoux, bon Père, bon Ami,
CITOYEN VERTUEUX,
Mort à Paris, sur cette Section, le 7 Prairéal, l'an troisième de la République Française.

Cette motion a été unanimement adoptée.

Le Président a ensuite donné l'accolade fraternelle aux fils de LOUIS CHÉNIER, et le cortège s'étant remis en marche dans le même ordre qu'auparavant, le corps a été conduit au *Champ du repos*, où chaque Citoyen, en pleurant sur la tombe que réclamait la terre, lui a dit un long et éternel adieu.

VAUCHELET, *ex-Président.*

CHERY,
FORMALAGUEZ, } *Secrétaires.*